

Le campus Ouest

L'École normale des garçons (pavillon 1) et son appendice la résidence de même que l'Institut de technologie, acquis tous trois pour la somme symbolique de deux dollars abritèrent les pionnières et pionniers de la première heure et résonnèrent des pas des premiers étudiants et étudiantes inscrits au collégial. Ce fut le campus Ouest du Collège de Sherbrooke de 1968 à 1975.

Le campus Est

Dès 1969 arrivèrent sur la rue Terrill, les premiers contingents d'étudiants et du personnel. Les Filles de la Charité acceptèrent de louer au Collège, avec option d'achat, l'École normale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (pavillon 3) et la résidence.

En octobre 1969, plus précisément le 29, les membres du Conseil approuvèrent le projet de transfert du Collège dans la partie Est de la ville de Sherbrooke.

Peu de temps après, le Collège fit l'acquisition du Collège Sacré-Coeur (pavillon 5), de l'école Saint-Sacrement (pavillon 4), école primaire érigée en 1939. Puis l'ensemble des édifices d'un âge certain bordant la rue Parc jusqu'à la hutte des Castors (!).

Maintenant propriétaire d'un site totalisant quelque vingt-trois acres de superficie, avec vue imprenable sur le quartier Nord et sur le tout Sherbrooke du sommet de la résidence, le Collège accéléra le processus afin de rapatrier sur un seul campus l'ensemble des effectifs dispersés aux extrémités ou presque de la ville.

1972, l'actuel pavillon 5 reçut ses premiers occupants. Les plans et devis des futurs pavillons 1 et 2 furent complétés. Les équipes de démolisseurs firent table rase autour du pavillon 5, préparant l'arrivée des pelles mécaniques.

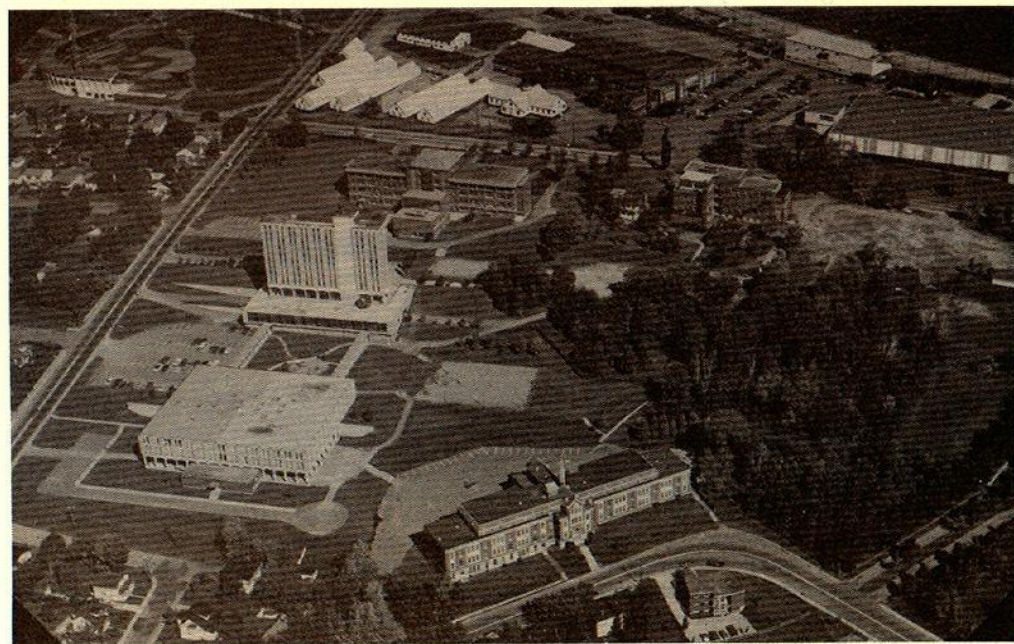
Octobre 1975, c'est fête au Collège. On inaugurerait le nouveau campus. Le Collège de Sherbrooke avait maintenant pignon sur rue!



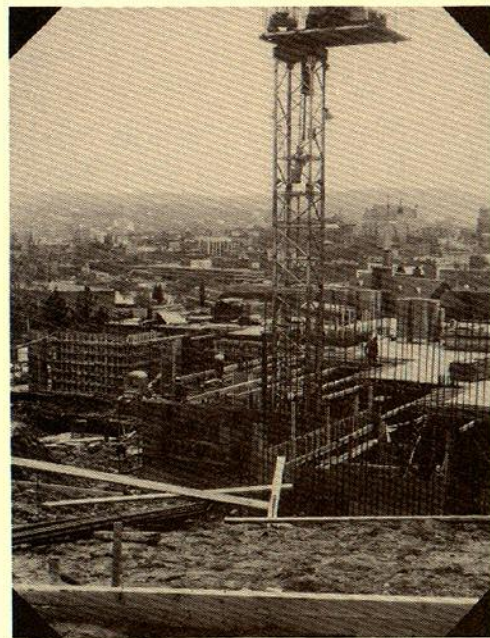
L'Institut de technologie (pavillon 2) ouvrit ses portes aux étudiants, étudiantes et au personnel enseignant des Sciences et Techniques physiques et biologiques. Y furent également installés le directeur des Services pédagogiques, les deux directions de secteurs d'enseignement, le registrariat, le Service de l'informatique, les Services de l'équipement, un aide pédagogique individuel et une partie de la bibliothèque. À l'heure du dîner, les étudiants et étudiantes prêtaient leur concours pour installer les tables dans la grande salle de regroupement et les ranger une fois le repas terminé.



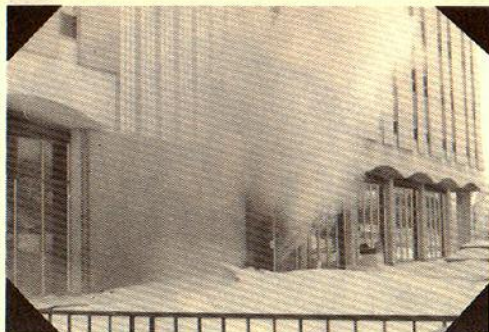
Vue d'ensemble du campus Est avant les constructions des pavillons 1 et 2.
À l'arrière-plan, on aperçoit les édifices qui tombèrent sous le pic des démolisseurs.



Le campus de 1973. À noter les bâtisses de l'exposition avant l'incendie du pavillon central.



Le pavillon 2 en chantier.



Premier incendie à la résidence le 8 février 1977. Les locataires furent logés dans les chambres d'hôtel et dans des familles durant le nettoyage et la peinture dans les chambres.

Un second se déclara le 5 janvier 1988.



Le pavillon 4, bastion des Arts et Lettres depuis 1970, a déjà accueilli le personnel du service de l'audiovisuel avant la construction du pavillon 2. Il fut rénové en 1971 et rafraîchi en 1985.



Le pavillon 5 tel qu'on peut le voir aujourd'hui. Lors du réaménagement initial de cet édifice, on introduisit à l'intérieur un *bulldozer* miniature. On ne garda que les murs extérieurs et de soutènement. Souvent désigné pavillon de l'administration il remplit de multiples vocations. Il loge, bien sûr, les services administratifs du Collège, mais ce n'est pas tout. Les étudiantes et étudiants des Sciences et Techniques administratives, de Techniques de bureau, de Techniques policières, d'Informatique et le personnel enseignant affecté à ces programmes de formation se côtoient quotidiennement. Seul pavillon doté de plusieurs salles de réunion, il devient souvent le lieu de rencontre d'habités d'autres pavillons.



Identifié au début, Pavillon des Sciences et du Centre de documentation, le pavillon 2 totalise à lui seul une superficie égale ou presque à la somme de celles des pavillons 3, 4, 5 et 6... Toute une stature!

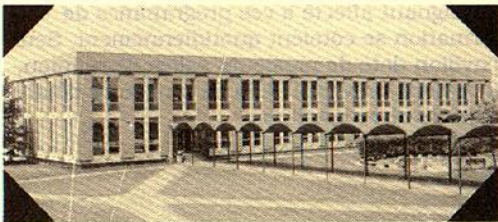


Le pavillon 1, ou le C.A.P. de son nom familier, est le lieu de rendez-vous de la population de Sherbrooke et de l'ensemble des étudiants et étudiantes du Collège, que ce soit pour les cours d'éducation physique ou pour les activités sportives ou de conditionnement physique.

Sa structure et son aménagement furent inspirés du personnel enseignant du département d'Éducation physique et de celui du Service des sports de l'époque.



D'abord résidence des filles à l'automne 1969, elle devint quatre ans plus tard accessible également aux garçons. Communément appelé le *toaster*, parce qu'elle projette vers le ciel des lignes identiques. De son toit, aménagé en belvédère, le paysage accidenté et découpé de la ville de Sherbrooke et des environs se déploie pittoresquement.



Accroché à la côte Terrill, le pavillon 3, éclairé de ses larges baies vitrées fut l'avant-poste de l'arrivée dans l'Est du Collège. En plus des Sciences et Techniques humaines, il servit un temps de succursale à la bibliothèque. Dans ses murs, un amphithéâtre, la salle Alfred-Des Rochers, accueille de plus en plus de manifestations culturelles.



Le pavillon Notre-Dame-de-France (pavillon 6) occupa en grande partie l'emplacement du pavillon 2. Il fut l'ancêtre du *Sherbrooke Hospital*. En 1970, le programme des Techniques infirmières fut temporairement donné dans ce pavillon. Au travers les espaces réservés aux Services aux étudiants et à leurs activités: Ciné-cégep, troupe les Batteleurs, chantiers étudiants, comité de l'information, etc., se retrouvaient éparpillés dans les locaux la coopérative étudiante, la librairie collégiale, le Syndicat des enseignants du Collège de Sherbrooke. Les annales de l'époque ont dûment inscrit, pour mémoire, qu'à l'occasion certaines habitantes trotte-menus vinrent dévier le rythme de certains cours en Techniques infirmières. Il tomba sous le pic des démolisseurs en 1974.

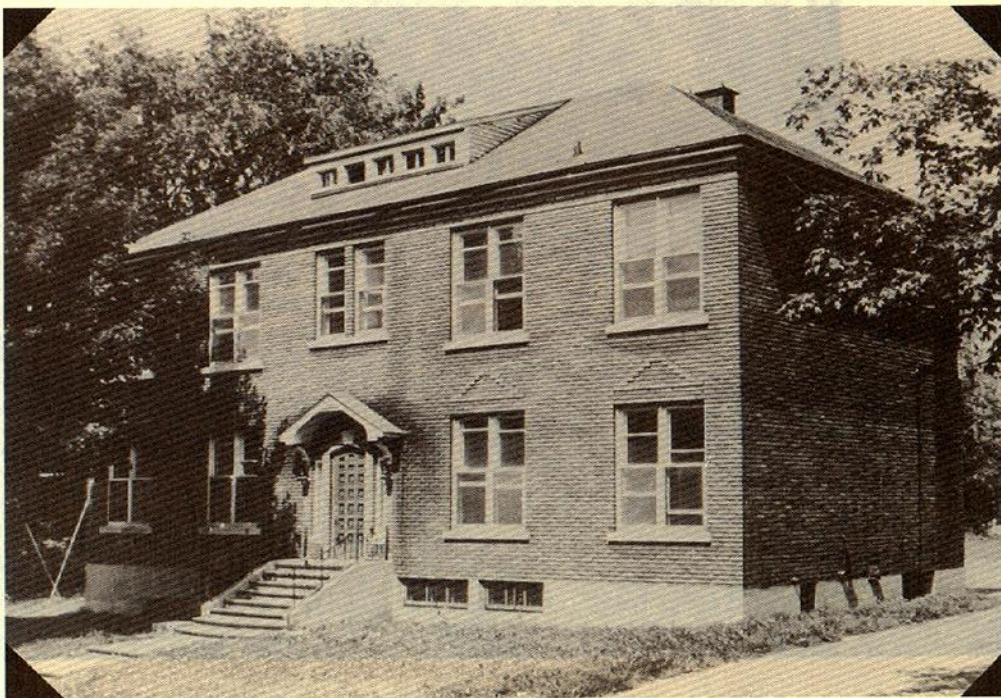


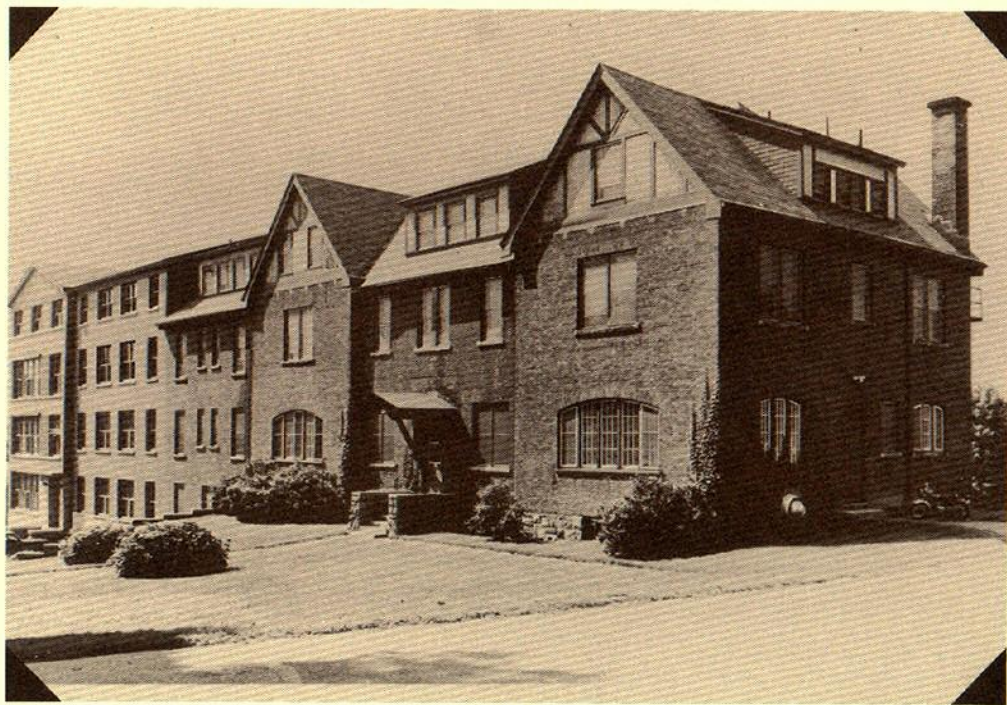
L'École normale des garçons campus Ouest (pavillon 1, à droite sur la photo) surplombée de la résidence accueillit le personnel enseignant et les étudiantes et étudiants inscrits en Sciences et Techniques humaines. La direction générale, le Secrétariat général, les Services du personnel et de l'information, les Services financiers, les Services aux étudiants, la bibliothèque et les deux directeurs des secteurs logèrent à l'enseigne de ce pavillon. Un gymnase et un amphithéâtre fournirent à la population étudiante l'occasion de ses premiers ébats sportifs et culturels. La résidence quant à elle (à gauche sur la photo) n'abrita pas seulement des locataires étudiants. Des chambres furent métamorphosées en bureaux pour les professeurs. Le rez-de-chaussée fut habité tour à tour par les Services de l'équipement, puis par le Secrétariat général, les Services du personnel et de l'information. Le deuxième étage devint le centre nerveux du service audiovisuel.

La maison Rose-Giet, située plus bas sur le talus de la rue Parc, devint le quartier général des Services de l'équipement durant l'aménagement de l'ensemble du campus, de 1971 à 1972, jusqu'à leur déménagement au pavillon 5.

Sur le campus, un peu en retrait, une maison plus modeste d'allure appelée la *maison des concierges* fut le creuset des réflexions et de la planification du comité du plan. À cet endroit se donnèrent également des cours du programme des Techniques d'éducation spécialisée. Et le groupe étudiant *Cégep-réalité* nollisa le second étage durant la rédaction de son ouvrage **Si cégep m'était conté.**

Elles furent rasées en 1973.





La villa l'Assomption, ancienne résidence des Filles de la Charité, située en grande partie sur la surface maintenant occupée par le pavillon 1, fut un moment donné envisagée pour devenir le Centre administratif du Collège. Les plans furent tracés, les esquisses de certains bureaux dessinés. Mais là s'arrêta le projet. Cet édifice fut démoli en 1973.

De par son caractère même d'institution publique, le Collège de Sherbrooke a une vocation de service à la communauté. La présence de cette préoccupation, on la retrouve dès le premier rapport annuel 1968-1969: "La direction du Collège considère comme primordial de réaliser l'insertion du Collège dans le milieu. Sans être directement responsable du développement socio-économique de la région, le Collège doit cependant y contribuer".

Au cours des vingt dernières années se sont développées diverses modalités d'interaction entre le Collège et la région, des modalités plus ou moins visibles, et partant plus ou moins reconnues publiquement, mais néanmoins bien réelles. Les succès remarquable des activités offertes par le Service de l'éducation des adultes, l'utilisation des ressources du Centre des médias et celle des locaux et équipements de l'ensemble du Collège, la participation du Collège et celle, sur une base le plus souvent bénévole, de nombreux membres de son personnel à divers organismes, comités et groupements socio-économiques, littéraires, artistiques et musicaux attestent une réalité qui n'est pas toujours spectaculaire mais qui est certainement le signe d'une réponse appréciée à l'expression de divers besoins de la population.

Quant au Centre de l'activité physique, de par sa vocation propre et le travail qui y a été investi au fil de ses douze ans d'existence, il est devenu une composante du Collège particulièrement reconnue par la population sherbrookoise. On a su y développer une modalité d'interaction tout à fait unique avec le milieu.

Les Orientations 1982-87, adoptées par le Conseil d'administration, prévoyaient privilégié, dans le cadre de cette politique d'insertion et d'intégration du Collège dans la communauté régionale, les modalités suivant-

tes:

- rendre de plus en plus disponibles aux citoyens, citoyennes et organismes de la région les ressources matérielles et humaines dont dispose le Collège;
- continuer de se tenir en étroite relation avec les organismes du milieu par les stages pratiques de formation, favorisant ainsi l'insertion des diplômés et diplômées sur le marché du travail, une meilleure adaptation des programmes aux développements technologiques et aux besoins de la région et un lien plus étroit entre les professeurs et les praticiens;
- renforcer les liens du Collège avec les autres institutions d'éducation de la région, principalement à travers le mécanisme de concertation qu'est Fer de Lance, de façon à faciliter le passage des étudiants et étudiantes d'un ordre de formation à l'autre, et pour participer à l'inventaire des besoins régionaux en matière de main-d'oeuvre pour les prochaines années. Celles-ci ont inspiré un certain nombre d'actions particulières.

Outre la poursuite des pratiques d'ouverture et de services offerts au milieu: Service de l'éducation des adultes, Centre de l'activité physique, Centre des médias, Galerie Point de vue, prêt et location de locaux et d'équipements, le Collège a contribué au programme de soutien au transfert des ressources scientifiques vers l'entreprise en permettant à des professeurs de tirer parti de leur expertise dans le secteur privé.

Les pratiques de coopération avec le milieu se sont intensifiées au cours des années en terme d'adhésion et de participation à des organismes pertinents à la raison d'être du Collège ou au développement régional tels que Fer de Lance, l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie — en particulier à l'important événement de la Conférence biennale de l'Estrie (avril 1987).

D'autres priorités régionales centrées sur le devenir de la haute technologie en Estrie ont pu compter sur la participation et la créativité du Collège de Sherbrooke comme le projet Estriotech (Université, Chambre de commerce, Ville de Sherbrooke) et la création du Centre Microtech.

Ces réalisations remarquables des récentes années ne doivent toutefois pas écarter de notre mémoire ces premiers projets nés dès l'origine de cette volonté de concertation.

Il y eut dès décembre 1968, un rapport soumis au ministère de l'Éducation du Québec sur la planification régionale de l'enseignement.

Son approche — presque visionnaire pour l'époque — proposait une coordination régionale de tous les niveaux d'enseignement quant aux programmes offerts, à l'harmonisation des préalables et aux conditions d'admission, au recyclage et au perfectionnement des enseignants et enseignantes, aux relations privilégiées à établir avec les Centres d'emploi du Canada et du Québec, le conseil économique régionale des Cantons de l'Est, etc. Elle recommandait également l'implantation d'un centre de télécommunication regroupant les établissements d'enseignement et de santé du territoire. Et ce territoire, dans l'esprit des auteurs comprenait Granby, Drummondville, Victoriaville et Thetford-Mines.

Dans le même temps, le Collège et l'Université de Sherbrooke unirent leurs efforts dans le but de planifier l'aménagement d'un centre conjoint de loisirs et de sports situé entre les deux campus.

Vers les années 1972-76, le concept de *servi- ce au milieu* qualifia des initiatives telles que:

- le projet de réaménagement du parc Victoria en collaboration avec la ville de Sher-

brooke. Ce projet, débuté en 1972, s'est poursuivi jusqu'en 1981,

- la participation du Collège au comité de coordination des sports et des loisirs de Sherbrooke et au comité de préparation des Jeux olympiques de 1976.

Quelques années plus tard, un mémoire sur les éléments d'une politique des loisirs au Québec fut présenté dans le cadre d'une consultation gouvernementale et un second mémoire formula le point de vue du Collège sur la vocation future du parc Orford.

Force est de constater également la contribution du Collège au développement de l'activité économique de la région. Cette contribution s'est élargie au fur et à mesure de son expansion.

L'arrivée progressive de nouveaux étudiants et étudiantes de l'extérieur du territoire sherbrookoïse intéressés par les programmes de formation professionnelle dont l'éventail ne cessait de se déployer — ils représentent maintenant près de 15% de la population étudiante — le recrutement de personnel additionnel suite à la croissance constante des effectifs scolaires, les projets d'aménagement et de construction, échelonnés de 1969 à 1975, ont sans doute constitué un impact économique notable durant ces derniers vingt ans.

En 1988, les 20,6 millions de dollars en salaires et les 6,3 millions de dollars en prêts et bourses sont des réalités considérables. L'apport du Collège à la région se traduit également par l'embauche continue de main-d'oeuvre et l'acquisition de matériaux et fournitures aux fins de l'entretien, du gardiennage, de construction ou de réparation des édifices. La valeur de remplacement des biens mobiliers et immobiliers étant de l'ordre de quelque cent millions de dollars, il faut compter en moyenne sur cent personnes

par année et sur 3 millions de dollars annuellement pour entretenir et maintenir ce patrimoine. L'achat de même que l'entretien d'outils, d'appareils et de divers autres équipements en matériel spécialisé se font aussi en région dans la mesure évidemment où nos fournisseurs régionaux possèdent la technologie nécessaire. Le papier utilisé est principalement celui que fabrique la compagnie Domtar à Windsor.

Quant à la consommation d'énergie, il y a à peine dix ans, le Collège utilisait le mazout, provenant ultimement de l'extérieur de la province, pour 70% de ses besoins et l'énergie hydro-électrique pour 60%. Depuis 1985-86, 90% de la consommation d'énergie provient de l'énergie hydro-électrique pour des coûts de quelque un demi-million de dollars. Le Collège de Sherbrooke est le plus important client d'Hydro-Sherbrooke au chapitre de la biénergie et se classe, globalement parlant, au nombre des sept clients les plus importants d'Hydro-Sherbrooke.

À l'analyse, le Collège de Sherbrooke, tout en s'acquittant de sa mission de formation, concourt aussi de façon éminemment significative et palpable à l'augmentation de l'activité économique et au développement de la communauté régionale.

Point surprenant que soit inscrit dans le Plan triennal 1988-91, adopté par le Conseil d'administration le 3 mai 1988, à titre d'orientation complémentaire à sa mission première: "contribuer au développement socio-économique de la région".

À toutes celles et ceux ... Merci

La publication de l'**album-souvenir** clôture les festivités célébrant les 20 ans d'existence du Collège.

À toutes celles et ceux qui ont fait de l'événement un souvenir heureux... Merci.

Comité des 20 ans

Jacques Lampron, président et membre du Conseil d'administration du Collège

Jacques Bilodeau

Sylvie Coulombe

Claude Courtemanche

Georges Ducharme

Claudette Gagné

Jean Jeannotte

Gaétan Roy

Pierre Tessier

Comité des 20 ans "agrandi"

(comité du mérite étudiant)

René Bécharde

Claude Castonguay

Guy Deshaies

Sébastien Dubé

France Grenier

Lucie Rousseau

Dominique Sorel

Comité de l'album-souvenir

Gaétan Roy, coordonnateur

Roch Anctil

Gilles Bellehumeur

Nicole Bourbeau

Robert Coulombe

Claude Courtemanche

Maryse Faucher (texte sur l'Association étudiante)

Claudette Gagné

Jacques Gagnon

Marie-Germaine Guiomar

Richard Langlois

.... et toutes les personnes qui ont contribué

à l'une ou l'autre des activités des 20 ans: le brunch de la rentrée, les visites des pavillons, le party de Noël, l'exposition de photographies, l'exposition thématique, la Soirée du mérite étudiant...

Gérard Aufort

Pierre Bédard

Roger Bélanger

Lorraine Bergeron

Guy Boutin

Roland Caron

Serge Chabot

Huguette Charest

Jean Charron

Diane Corbeil

Francis Coulombe

Denise Couture

Raynald Couture

Denis Dionne

Robert Dostie

Guy Denis

Marcel Deschênes

André Després

Jean Drapeau

André Drouin

Pierre Duchesneau

Denis Émond

Ginette Forget

Pierre Fournier

Joseph Franchomme

Gaston Gagnon

Yvan Gagnon

Charles Gamsby

Raymond Genest

Jean-Guy Guertin

Raymond Guillemette

André Houde

Pierre Jeannotte

Marcel Labonté

Jacques Lachance

Marie-Andrée Lachance

Marie-Johanne Lacroix

Lisette Lambert
Dany Landry
Normand Latulippe
Georges Laurent
Jeanne d'Arc Lemelin
Marcel Marceau
Robert Martel
Jacques Mathieu
Gilles Millette
Bertrand Morin
Marcel Nault
Gaston Paquin
Ghislain Paré

Louise Benoit-Paré
Jacques Pelchat
Claude Pêloquin
Jean Perrault
Fernand Perron
Thérèse Plante
Jean-Marc Poulin
Francine Roy
Micheline Roy
Michèle Tardif
Marcel Tremblay
Claudette Vachon

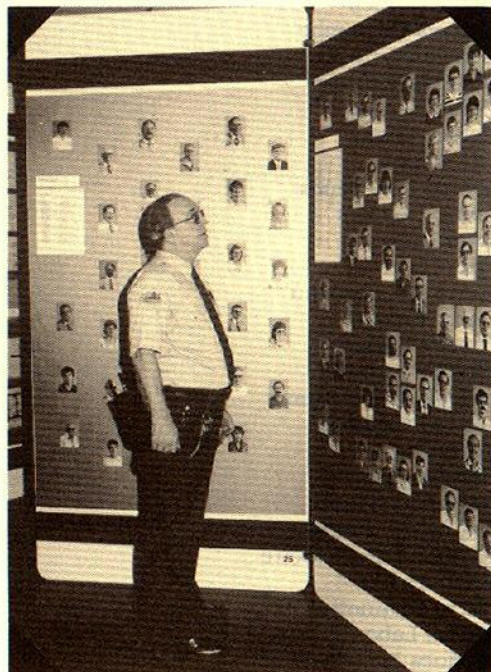


Le brunch de septembre 1988: une réussite



Visite du ministre

... et celles et ceux que notre mémoire défail-
lante a omis de mentionner.



Dans 20 ans, saurons-nous reconnaître ces visages?



20 ans et, forcément déjà, des retraités



Le Collège de Sherbrooke, afin de souligner son 20^e anniversaire, s'est doté d'une signature. La réalisation de celle-ci est l'oeuvre de Yves Villeneuve, étudiant en Graphisme au Collège de Sherbrooke.

Les principaux critères retenus pour l'élaboration du concept "20 ans" sont: le dynamisme, la modernité et le caractère institutionnel de l'établissement. 20 ans, c'est aussi l'âge moyen de la clientèle étudiante du Collège. La signature se devait de refléter l'audace, l'énergie, le désir du changement et le goût pour la nouveauté.

La signature est composée de trois éléments distincts: 2, 0 et *ans*, dont l'enchevêtrement se révèle particulièrement hardi. Le choix typographique très varié suggère ce goût pour la nouveauté: le 2 est droit, le 0 est en relief et *ans* est en italique. Un assemblage moderne qui n'a rien de banal; la prédominance des obliques fait ressortir le dynamisme. Les trois éléments forment un bloc compact qui accentue le caractère institutionnel du Collège de Sherbrooke.

Sherbrooke, mars 1989
Publication du Secrétariat général

On peut se procurer copie de ce document
en s'adressant au

Collège de Sherbrooke
Bureau du Secrétaire général
475, rue Parc
Sherbrooke, Québec
J1H 5M7
Tél.: (819) 564-6215

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Réalisation graphique:
Myriam Giasson
Marcel Labonté
Lucie Rousseau